

OPES

Observatoire pour l'éducation
et la santé des enfants

Appel à projets

Financement pour répondre
aux besoins prioritaires
des milieux éducatifs

Juin 2026



Observatoire
pour l'éducation et la santé des enfants

Qui sommes-nous ?

L'Observatoire pour l'éducation et la santé des enfants (OPES) est une infrastructure de recherche financée par les Fonds de recherche du Québec – Société et culture. Notre mission est d'optimiser les activités scientifiques visant à comprendre les impacts de diverses conditions, circonstances et interventions qui influent sur le développement psychosocial, l'éducation, le bien-être et la santé des enfants et des jeunes vivant au Québec, de la grossesse jusqu'à 25 ans, avec une attention particulière aux inégalités sociales.

Mise en contexte

Dans une perspective de mieux comprendre les trajectoires de développement des enfants et de soutenir leur réussite scolaire, l'OPES a établi un partenariat avec le Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys (CCSMB). Celui-ci a mis en place un Conseil scientifique réunissant des chercheurs universitaires, des directions d'établissement et du personnel éducatif, afin de renforcer les liens avec la recherche et les milieux scolaires. Dans ce contexte, l'OPES lance un appel à projets visant à répondre à des enjeux prioritaires identifiés par le Conseil scientifique (voir Annexe 1).

L'appel à projets vise à soutenir l'adaptation, la bonification, l'évaluation ou l'optimisation d'interventions, de pratiques ou d'initiatives déjà présentes dans les milieux scolaires plutôt que le développement de nouveaux programmes. Les projets proposés devraient s'appuyer sur les meilleures pratiques, les connaissances scientifiques disponibles ou des approches reconnues comme exemplaires dans la littérature.

Les projets doivent être mis en œuvre dans une perspective de codéveloppement avec les milieux scolaires, en tenant compte des réalités organisationnelles, des besoins des équipes-écoles et des contraintes du terrain. Une attention particulière sera accordée aux interventions réalistes, applicables et pertinentes pour les écoles en zones défavorisées. Les projets proposant des modalités de participation intégrées au contexte professionnel des équipes seront favorisés.

Objectifs visés

- Contribuer à la mise en œuvre d'interventions fondées sur les données probantes (de type best practices) ou l'évaluation d'initiatives déjà en place dans les écoles de la CSSMB ;
- Soutenir des projets réalisables à court ou moyen terme ;
- Répondre aux besoins diversifiés des 103 établissements d'enseignement du CSSMB ;
- Orienter la prise de décision ;
- Consolider les pratiques en cours ;
- Assurer le déploiement et la pérennisation des pratiques à fort impact dont l'efficacité est validée par les recherches scientifiques ;
- Promouvoir la collaboration entre le milieu de la recherche et les milieux scolaires.

Financement et période visée

La contribution maximale accordée pour la réalisation de chaque projet est de 50 000 \$. Les projets retenus devront être réalisés entre janvier 2027 et mai 2028.

Critères d'admissibilité

1. Une demande doit être déposée par une chercheuse ou un chercheur affilié à un [établissement gestionnaire reconnu par les Fonds de recherche du Québec](#), le plus souvent une université ou un centre de recherche ;
2. Le projet doit respecter les critères suivants :
 - Être déjà structuré et prêt à être déployé à court ou moyen terme, i.e. le projet a une bonne maturité et faisabilité opérationnelle ;
 - Disposer d'une approbation éthique ou être en voie d'obtention ;
 - Disposer d'une structure minimale de coordination scientifique et opérationnelle permettant un déploiement réaliste du projet.

Dépenses admissibles

- Salaires des personnes chargées du projet de recherche (ex., assistant.es de recherche, enseignant.es) ;
- Compensations pour les participant.es ;
- Frais d'impression, de révision linguistique ou de design graphique ;
- Frais associés à la mobilisation des connaissances.

Les règles d'utilisation des fonds sont celles du Fonds de recherche du Québec ([voir section 8](#)).

Critères d'évaluation

1. Pertinence du projet

Le projet répond à un enjeu prioritaire identifié par les équipes-écoles dans le cadre des travaux du Conseil scientifique (voir Annexe 1). L'intervention proposée s'appuie sur les meilleures pratiques, les connaissances scientifiques disponibles ou des approches prometteuses adaptées au contexte scolaire. Les projets visant l'évaluation, l'adaptation ou la bonification d'interventions déjà implantées dans les milieux sont encouragés.

2. Collaboration et utilité pour le terrain

Le projet est utile pour les élèves, le personnel scolaire et les milieux éducatifs. Il repose sur une collaboration réaliste avec les équipes-écoles et tient compte des contraintes du terrain. Les projets proposant des modalités de participation et d'évaluation arrimées aux contraintes des milieux scolaires.

3. Qualité de la méthodologie

Le projet repose sur une méthodologie rigoureuse, cohérente avec les objectifs poursuivis et adaptée

au contexte scolaire. Les projets adoptant une approche populationnelle, préventive ou de groupe seront privilégiés plutôt que les interventions individuelles spécialisées. Les projets peuvent viser l'évaluation de l'implantation, de la faisabilité, de l'acceptabilité ou de l'efficacité d'une intervention, selon le niveau de maturité du projet. Les devis expérimentaux ou quasi expérimentaux, notamment les essais avec randomisation par grappes (classes ou écoles), sont encouragés lorsqu'appropriés. L'utilisation de données administratives, de données de reddition de comptes ou de mesures déjà collectées dans les milieux est encouragée afin de réduire le fardeau d'évaluation.

4. Retombées et potentiel de mise à l'échelle

Le projet présente un fort potentiel de retombées positives pour les élèves et les milieux éducatifs. Les initiatives pouvant être transférées, adaptées ou déployées dans d'autres contextes scolaires seront favorisées. Une attention particulière sera accordée au potentiel de pérennisation et d'utilisation concrète des résultats.

5. Interventions vis-à-vis les populations vulnérables

Les projets contribuant à réduire les inégalités sociales, éducatives ou de santé sont encouragés. Une attention particulière sera portée aux initiatives réalisées auprès de populations en situation de vulnérabilité ou susceptibles de rencontrer des obstacles à la réussite scolaire et au bien-être.

6. Réalisme du budget et du calendrier

Les interventions ayant été évaluées favorablement dans le cadre de concours provinciaux ou nationaux sont admissibles. Le financement peut être complémentaire à un projet déjà en cours. Le budget demandé est réaliste et cohérent avec les objectifs et les activités proposées. Le calendrier de réalisation est faisable dans les délais prévus et tient compte des capacités des milieux partenaires.

Dossier de soumission

Après avoir pris connaissance des conditions d'admissibilité et des critères d'évaluation (voir la grille d'évaluation présentée à l'Annexe 2), veuillez acheminer les documents requis à l'adresse courriel suivante au plus tard le 14 septembre 2026 à 23h59 : daya.leboeuf.roy@umontreal.ca.

Le dossier doit être constitué des pièces suivantes :

1. Une lettre démontrant la pertinence des enjeux ciblés pour les équipes-écoles : l'ouverture des écoles à collaborer au projet et la volonté de soutenir la mise en œuvre des activités prévues ;
2. Un dossier de projet unique (un seul fichier PDF) respectant les limites de pages suivantes :
 - Liste des membres de l'équipe (incluant leurs affiliations, leurs types d'emploi et leurs coordonnées) ;
 - Un résumé du projet (300 mots maximum) ;
 - Présentation du besoin auquel répond l'intervention (1 page maximum) ;
 - Description des objectifs et de la méthodologie (1 page maximum) ;
 - Résultats et impacts attendus (1 page maximum) ;
 - Budget ventilé et calendrier (1 page maximum) (voir le gabarit budget à l'Annexe 3).

À la suite de l'analyse des candidatures, les chercheur.euses des projets présélectionnés seront invité.es à préparer une présentation PowerPoint narrée de leur projet. Cette présentation, d'une durée maximale de 5 minutes, sera soumise au Conseil scientifique.

Au besoin, les équipes pourront également être invitées à une rencontre d'échange et d'évaluation avec le comité de sélection. L'OPES se réserve le droit de ne sélectionner aucun projet.

Les projets seront évalués par le Conseil scientifique et son comité de sélection. Les membres impliqués dans un projet soumis ou se trouvant en situation de conflit d'intérêts seront exclus de l'évaluation du projet en question.

Reddition de comptes

À la conclusion du projet, le titulaire de l'octroi doit soumettre un rapport final.

Ce rapport doit obligatoirement inclure :

- Une analyse des résultats obtenus par rapport aux objectifs fixés initialement ;
- Un bilan financier détaillé des revenus et des dépenses pour la période couverte ;
- Une évaluation de la mise en œuvre, documentant les retombées réelles et les apprentissages clés pour le milieu scolaire.

Calendrier de l'appel à projets

Dates	Activités
18 juin 2026	Ouverture de l'appel à projets
14 septembre 2026 à 23h59	Date limite pour déposer une demande
Octobre/novembre 2026	Présentation, évaluation et sélection des projets par le Conseil scientifique
30 novembre 2026	Annonce des projets sélectionnés
Janvier 2027 à mai 2028	Réalisation des projets
Juin 2028	Réalisation du rapport final

Contact

Pour toutes informations ou questions, veuillez contacter la coordonnatrice Daya Leboeuf Roy par courriel à daya.leboeuf.roy@umontreal.ca.

Annexe 1 - Enjeux prioritaires

Enjeux prioritaires soulevés par le Conseil scientifique	
Petite enfance et préscolaire • Régulation émotionnelle • Développement du langage • Collaboration école-famille • Posture pédagogique • Dépistage et suivi • Préparation scolaire / maturité scolaire • Accès aux ressources spécialisées	Primaire • Gestion des comportements • Habiletés socioémotionnelles • Collaboration avec les parents • Lecture/Écriture • Hétérogénéité • Leadership pédagogique
Secondaire • Absentéisme • Violence • Santé mentale • Décrochage • Hétérogénéité • Réussite scolaire	FP-FGA • Absentéisme • Santé mentale • Persévérance • Autonomie • Hétérogénéité • Transformation
EHDAA • Approches pédagogiques en classe pour soutenir les élèves avec : ○ Autisme ○ Trouble du langage ○ Traumas • Collaboration EFC • Soutien des équipes • Inclusion	Santé, bien-être et développement professionnel • Engagement du personnel • Insertion professionnelle • Leadership • Climat scolaire • Hétérogénéité • Habiletés socioémotionnelles

Annexe 2 – Grille d'évaluation

Nom du chercheur.se principal.e :	
Évaluateur.trice :	
Critère – Pertinence et caractère innovant du projet (40 points) • L'intervention est l'adaptation d'une pratique exemplaire pour mieux répondre à un besoin du milieu ; • Le projet répond à un enjeu prioritaire identifié par le Conseil scientifique ; • Le projet cible un besoin réel, circonscrit et bien décrit.	Note : /40
Forces : - Faiblesses : -	
Critère – Qualité de la méthodologie (40 points) • La méthodologie de recherche utilisée pour évaluer l'intervention est décrite clairement ; • La méthodologie de recherche est cohérente avec les objectifs poursuivis et permet de tirer des conclusions sur la mise en œuvre de l'intervention ou son efficacité.	Note : /40
Critères regroupés – Réalisme et retombées (20 points) • Retombées anticipées et potentiel de mise à l'échelle ; • Collaboration et utilité pour le terrain ; • Pertinence du budget demandé ; • Réalisme du calendrier de réalisation.	Note : /20
Forces : - Faiblesses : -	
Commentaires supplémentaires -	

Annexe 3 - Gabarit budget

MONTAGE FINANCIER DU PROJET	Montant ou valeur	Pourcentage du budget
Contribution demandée à l'OPES		%
Contribution du ou des partenaires (si applicable)		%
Total		100%

Postes de dépenses	Contribution de l'OPES	Contribution du ou des partenaires (si applicable)
Salaire(s) étudiant(s) - incluant av. sociaux	\$	\$
Salaire(s) du personnel - incluant av. sociaux	\$	\$
Services professionnels et techniques	\$	\$
Fournitures et matériel	\$	\$
Autres dépenses	\$	\$
Frais de déplacement et d'hébergement	\$	\$
Total des contributions	\$	\$